

Communiqué
Service presse et relations médias
presse@reims.fr - [espace presse](#)
Tél. : 03 26 77 77 40

Expérimentation de la tenue scolaire commune : à Reims, un écusson co-créé avec des élèves

Reims, juillet 2024. **850**. C'est le nombre total d'élèves d'écoles élémentaires et maternelles publiques de Reims qui participeront à partir de la rentrée scolaire 2024-2025 à l'expérimentation de la tenue scolaire unique. A l'issue d'une démarche de concertation, cinq écoles volontaires, une par circonscription, vont participer : Alfred-Gérard, Sculpteurs-Jacques, Maison-Blanche, Mazarin, et Voltaire. Le trousseau des tenues scolaires, qui arborent un écusson co-créé avec des élèves mobilisés en temps périscolaire, sera composé de cinq polos, deux pulls et de deux sweats pour les élèves d'élémentaire. Concernant les élèves de maternelle, ils se verront confier deux blouses.

Précisons que la ville de Reims a rapidement affirmé sa volonté de participer au projet d'expérimentation de tenue scolaire commune, lancé par Gabriel Attal, en tant que ministre de l'Éducation Nationale et de la jeunesse, à l'automne 2023.

« Je salue l'initiative du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse qui a fait le choix de s'appuyer sur les élus locaux pour expérimenter, sur la base du volontariat, la mise en place de tenues scolaires communes dans nos écoles. La ville de Reims s'est portée candidate pour mener cette expérimentation dans cinq écoles, une par circonscription, afin de pouvoir rendre compte de la diversité sociologique d'un panel de quartiers et d'établissements. »

Arnaud Robinet, maire de Reims et président du Grand Reims

« L'uniforme est un outil pour créer de la cohésion, montrer une appartenance à une communauté éducative. Je pense qu'il s'agit d'un outil supplémentaire, pas le seul. Il y a évidemment bien d'autres manières de développer des compétences sociales. L'expérimentation de la tenue unique conduite à Reims permet de nourrir une démarche partenariale, dans le respect des compétences respectives de la Ville et de l'Éducation nationale, tout en s'inscrivant dans le projet éducatif de la ville. »

Véronique Marchet, 1^{re} adjointe au maire déléguée à l'éducation, à l'école durable et à la jeunesse

A Reims : 850 élèves de 5 écoles réparties dans la ville vont expérimenter une tenue scolaire commune avec un écusson co-créé avec des enfants

A partir de septembre 2024, les élèves d'élémentaire des écoles : Alfred-Gérard (Neufchâtel), Sculpteurs-Jacques (Porte de Paris), Maison-Blanche (Maison-Blanche), Mazarin (Murigny), et Voltaire (centre-ville) et les élèves de deux écoles maternelles, Sculpteurs-Jacques et Maison-Blanche, vont participer à l'expérimentation d'une tenue scolaire commune. Au total, **850 élèves** seront concernés.

Le trousseau des tenues scolaires sera composé, pour les élèves d'élémentaire, de : 5 polos gris clair, 2 pulls bleu marine, 2 sweats bleu marine. Les élèves de maternelle seront dotés de deux blouses grises. La distribution des vêtements est prévue lors de la première semaine d'école.

Les tenues d'école sont gratuites pour les familles. Elles sont financées pour moitié par la ville de Reims, et pour moitié par l'État. A Reims, la dotation initiale en tenues scolaires communes représente un coût d'environ 140 000 €.

Chaque vêtement présentera un écusson commun aux cinq écoles engagées dans l'expérimentation. Ce dernier représente la silhouette de la Victoire ailée de la fontaine Subé, sur un fond de fleurs de lys et de palmes académiques. Deux autres symboles de l'école figurent sur l'écusson :

deux crayons et la formule « 1+2 = 3 ». En forme de cercle, l'écusson arbore la mention « Ville de Reims » et la devise nationale.

La composition que les élèves vont porter en septembre prochain résulte d'une démarche de co-création pilotée par l'animateur coordinateur de l'école Pommery, infographiste de formation. Ce dernier s'est rendu dans les cinq écoles concernées pour conduire à chaque fois trois ateliers pour un groupe de dix élèves, en temps périscolaire. Au total, ce sont 51 enfants de CE2, CM1 et CM2 qui ont participé à la création de l'écusson. La première séance permettait d'expliquer la démarche et les types de symboles à intégrer dans l'écusson. Les deux séances suivantes ont été consacrées à la réalisation des propositions d'écusson. Les créations ont ensuite été présentées à Monsieur le Maire, l'élue déléguée, l'IEN partenaire de la ville – Eric Hornever, et un représentant de la direction de l'éducation qui ont opéré une sélection.

La démarche initiée par la Ville pour concevoir un écusson est emblématique du parti-pris adopté par la ville de Reims pour la mise en place de l'expérimentation de la tenue vestimentaire unique. La Ville a impulsé une concertation.

A Reims : la concertation au cœur de l'expérimentation de la tenue unique d'école

Les inspecteurs de l'éducation nationale ont sollicité les établissements de leur circonscription afin de recenser les écoles volontaires. L'enjeu ? Il s'agissait que les équipes enseignantes comme les parents veuillent s'engager dans l'expérimentation. A Reims, cette dernière concerne une école par circonscription. Ceci permet de refléter la diversité de la population rémoise. La démarche a été expliquée dans les conseils d'école auprès des directeurs d'école, des enseignants et des parents d'élèves.

Un marché public a été passé pour sélectionner un équipementier parmi les 12 envisageables.

Parallèlement, des élèves ont été associés à la création d'un écusson en temps périscolaire. Soulignons que les élèves ont le plus souvent conçu chacun plusieurs projets d'écusson.

Une première évaluation de cette expérimentation est envisagée pour le dernier trimestre 2024 par le biais de questionnaires qui seraient proposés à la fois aux enseignants, aux parents et aux élèves.

Une expérimentation en lien avec la politique éducative de la Ville

L'ambition éducative de la ville de Reims est de porter une politique inclusive, égalitaire et épanouissante. En valorisant des valeurs républicaines, telles que l'égalité sociale, cette initiative concernant la tenue vestimentaire cherche à renforcer le sentiment de cohésion entre les élèves ainsi que leur épanouissement.



Écusson de Reims pour tenue d'école commune

L'ambition est que 100 % des enfants scolarisés à Reims, de l'école maternelle au lycée inclus, bénéficient, au moins une fois par cycle, d'un projet d'éducation artistique et culturelle d'envergure par domaine artistique et culturel.

Les mercredis, petites vacances scolaires et vacances d'été, la ville de Reims propose **l'École Municipale des Sports (EMS)**, un dispositif gratuit allant de l'initiation multisports à la spécialisation dans une discipline. En 2024, 1 700 créneaux ont été proposés pour sensibiliser les enfants âgés de 4 à 11 ans, scolarisés à Reims, en écoles publiques comme en écoles privées, à la pratique d'activités physiques et sportives. Ceci permet aux enfants de pratiquer un sport dans une quinzaine d'équipements sportifs de la ville (gymnases piscines, patinoires etc.), sous la conduite d'éducateurs sportifs de la Ville et des 20 clubs partenaires. Les mercredis et samedis, l'EMS propose des séances de sport adapté en petit groupe (de 4 à 5 personnes), dédiées aux enfants ayant un handicap mental ou atteints de troubles du comportement.

Soulignons que lors de chaque rentrée scolaire la ville de Reims remet à chaque élève d'école élémentaire, publique comme privée, à la fois **un kit scolaire et une carte pour un accès gratuit aux établissements** de la Bibliothèque municipale.

Tous les élèves des écoles publiques bénéficient également d'un **accueil périscolaire de qualité, non facturé.**

Avec l'appui du département de la Marne, du ministère de l'Éducation Nationale et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est (DRAC), le volontarisme de la ville de Reims en faveur de la culture s'est traduit par un **deuxième Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle** débouchant sur des expositions itinérantes, itinéraires d'éducation artistique et culturelle, résidences d'artiste.